

Direction Autonomie
Service Centre de Ressources Territorial pour les personnes âgées

Référence : 2023_CRT_02 SC.MP.DC

Affaire suivie par : Astrid MENARD

Tél. 02 53 07 61 85

Objet : Présentation de l'accompagnement renforcé du Centre de Ressources Territorial pour les personnes âgées

La Roche-sur-Yon, le 6 juillet 2023

Madame, Monsieur,

Le CCAS de la Roche-sur-Yon déploie un Centre de Ressources Territorial (CRT) pour les personnes âgées, un nouveau service médico-social d'accompagnement renforcé des aînés vivant à domicile. Ce dispositif, financé par l'Agence Régionale de Santé, fait suite à l'expérimentation DIVADOM. Il s'appuie sur les ressources et l'expertise disponibles au sein des EHPAD ; il a pour objet de permettre aux personnes en perte d'autonomie de vieillir chez elles en étayant l'accompagnement par une coordination des prestations à domicile.

Dès septembre, le Centre de Ressources Territorial déploiera sa mission d'accompagnement renforcé à domicile pour atteindre une file active de 30 bénéficiaires en fin d'année. L'objectif est de proposer des prestations aux personnes âgées en perte d'autonomie souhaitant rester à domicile et pour lesquelles un accompagnement « classique » n'est plus suffisant.

Les demandes d'admission devront émaner d'un professionnel du soin, du médico-social ou du social. Acteurs du domicile, vous êtes susceptibles de repérer des situations éligibles à l'accompagnement renforcé du CRT. Afin de comprendre les missions du service et son cadre d'intervention, vous trouverez en pièce-jointe, une plaquette présentant les prestations ainsi que les critères et modalités d'admissions du CRT.

Les agents du service pourront recevoir les demandes d'admission par téléphone au 02 53 07 61 85 à partir du 21 août 2023.

Dans l'attente de notre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Sophie MONTALETANG
Adjointe aux solidarités
Vice-présidente du CCAS et du CIAS